

Les problèmes relevés dans les sous-sections ont été réunis dans un rapport séparé qui sera envoyé à chacune d'elle.

L'ÉTAPE DE L'EXAMEN

Organisation des ressources humaines

Le directeur de l'Administration du personnel (SX 1) relève du directeur général de l'Administration et, de plus, est responsable, au sein du Bureau central, de deux chefs de niveau PE 6. L'un d'entre-eux est chargé de la planification des ressources humaines, de la dotation, de la formation, et de l'orientation et du perfectionnement professionnels; l'autre est chargé de la rémunération et des avantages sociaux, de la classification, des relations de travail et des indemnités. Cette partie du Bureau du personnel participe de façon directe à l'établissement des politiques en matière de personnel et exerce un contrôle fonctionnel étroit sur ce qui se passe dans les sous-sections.

Les autres gens du service du personnel sont répartis dans les cinq sous-sections du personnel A, B, C, D et E, correspondant aux cinq secteurs opérationnels suivants:

Sous-section du Personnel	Secteur opérationnel
'A'	- Statistiques sur les entreprises
'B'	- Statistiques sur les institutions et l'Agriculture
'C'	- Services statistiques et l'ensemble des bureaux régionaux
'D'	- Services de diffusion et de promotion Agrégats et intégration économique, centrale du Personnel y compris le Statisticien en chef et les deux directeurs généraux qui relèvent de lui.
'E'	- Recensement et enquêtes sur les ménages.

Chaque sous-section du Personnel a pour chef un PE 4 qui relève directement du Statisticien en chef adjoint chargé du secteur en question. Ce PE 4 relève également directement du directeur de l'Administration du Personnel.

Ce double lien hiérarchique n'a donné lieu à aucun problème particulier. Il a permis de relever le profil de la fonction personnel en facilitant l'accès aux gestionnaires organiques supérieurs. Toujours prêts à s'occuper de problèmes opérationnels, les sous-sections du Personnel ont établi de bons rapports de travail avec les gestionnaires organiques de tous niveaux.

Dans le passé la dotation était la principale fonction des sous-sections du Personnel. La réorganisation qui a eu lieu au sein du Bureau au cours de l'année passée a, en effet donné plus d'importance, au sein de la fonction personnel, aux activités de classification.